

ROSEL Infos

n° 38

Juin 2005

Directeur de la publi-
cation :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Gabrielle TURGIS

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

A partir du 1^{er} juillet 2005, le fonctionnement et l'entretien du réseau d'assainissement communal seront assurés par un nouveau partenaire privé, la société Nantaise des Eaux. En effet, depuis la mise en place du réseau d'assainissement collectif sur le bourg de ROSEL, la commune était liée par un contrat d'affermage avec la CISE devenue SAUR. Ce contrat qui venait à expiration normale le 30 novembre 2004 a été prolongé, en temps utile, jusqu'au 30 juin 2005 pour permettre la mise en œuvre de la procédure, devenue longue et complexe depuis 1993, de passation des conventions de délégation de service public. Cette procédure a été menée, à partir de juin 2004, avec l'aide et les conseils de la DDAF du Calvados, choisie, elle-même après mise en concurrence simplifiée, pour assister la commune dans une démarche importante.

Après le choix de principe de rester dans le cadre juridique d'un contrat d'affermage, l'appel à candidatures, publié en octobre 2004, avait débouché sur trois dossiers présentés par les sociétés SAUR France, SOAF Environnement et STGS. La commission communale de consultation, mise en place conformément à la loi, avait retenu ces trois candidatures mais seules les deux premières sociétés ont présenté des offres chiffrées dans les délais impartis. La commission de consultation, en janvier 2005, constata que, les deux offres, émanant de SAUR France et SOAF Environnement, étaient financièrement intéressantes car traduisant une diminution substantielle de la rémunération du délégataire par rapport au contrat en cours. La proposition de SOAF Environnement, devenue Nantaise des Eaux, s'avérait sur ce plan la plus attractive et la négociation menée ensuite avec les deux sociétés n'a pas conduit à modifier cette appréciation. En particulier, les questions qui pouvaient se poser sur la capacité de la SOAF à faire face aux incidents de fonctionnement toujours possibles ont reçu des réponses satisfaisantes. C'est pourquoi, sur la double base de l'avis de la commission de consultation et du rapport du maire, le Conseil municipal a retenu, lors de sa réunion du 26 mai 2005, la société Nantaise des Eaux comme gestionnaire du réseau d'assainissement pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} juillet prochain.

Le nouveau contrat, outre un contenu plus précis et complet, aura des effets bénéfiques pour l'ensemble des usagers puisque la rémunération du fermier est fixée sur la base d'un abonnement semestriel de 3,50 € et d'une redevance de 0,20 € par m³ au lieu respectivement de 19 € et 0,32 € pour le contrat antérieur (chiffres HT). Certes ces chiffres de départ évolueront en fonction de la clause contractuelle d'indexation et la rémunération du délégataire ne constitue qu'une part de la redevance d'assainissement et, au-delà, de la facture d'eau. Il demeure toutefois que pour une consommation annuelle de 100 m³, le nouveau contrat entraîne une économie annuelle d'environ 45 € pour l'utilisateur. Ce résultat satisfaisant est la conséquence à la fois des procédures de mise en concurrence renforcée applicables depuis 1993 et de la compétence améliorée des services de la DDAF dont l'accompagnement a été très utile à la commune.

Et maintenant, bonnes vacances à toutes et à tous.

Michel LEFONDRE

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'AFFERMAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le devis de la SAUR, fermier actuel, est beaucoup plus élevé que celui de la Nantaise des Eaux (anciennement SOAF). La commission d'ouverture des plis, assistée de Monsieur WITTNER de la DDAF, a demandé des explications sur les tarifs de la Nantaise des Eaux. Ils établissent leurs prévisions en tenant compte de pourcentages de risques de renouvellement du matériel. Le réseau de Rosel étant assez récent, ils estiment les risques plutôt faibles. La seconde explication est qu'ils travaillent avec un système de sous-traitance et n'ont donc pas d'investissement au niveau du matériel.

TRAVAUX EGLISE

Plusieurs entreprises ont été contactées pour les différents travaux à effectuer dans l'église. En maçonnerie, 3 entreprises ont répondu : HAMARD pour 16 968 €, FOSSEY pour 10 734 € et COLLET pour 11 003 €. En menuiserie, 2 entreprises ont répondu : KETERS-LAUNAY pour une fourchette entre 7 200 € et 9 100 € (selon les surprises lors de la dépose) et VILFEU pour 8 570 € (incluant le déplacement de l'orgue), 7 200 € sans l'orgue. En électricité, 2 entreprises ont répondu : ROYER pour 21 400 € et SCHELLES, dont la réactualisation du devis de l'an passé n'est pas encore parvenue à la mairie. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant les demandes de subvention.

S'agissant de l'illumination du clocher, les spots défectueux ont été démontés par les services du SDEC. Ils ne sont pas réparables et ce modèle n'existe plus. Le SDEC a fait une proposition pour leur remplacement pour un montant de 4 350 € dont 1 920 € à la charge de la commune. Le Conseil souhaite que le SDEC fournisse des garanties quant à la durée de vie prévisible de ce nouveau matériel avant de se prononcer sur les travaux.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE THUE ET MUE

Commission voirie

Les membres de la commission voirie ont décidé de n'inscrire au budget 2005 que les travaux initialement prévus en 2004.

Vote du Budget

Le Budget 2005 de la CdC Entre Thue et Mue s'élève à 2 110 708 € pour la section investissement et 4 280 727 € pour la section fonctionnement. Il y a une forte augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment pour les écoles et le personnel.

Les principaux débats ont porté sur :

- la dotation de solidarité 2004 (80 000 €) qui n'a pas été versée. 80 000 € sont à nouveau prévus en 2005. Il s'agit d'un rattrapage de 2004 et pas d'une nouvelle dotation.
- 21' augmentation du taux de la taxe professionnelle unique. Les taux inférieurs à 75 % de la moyenne nationale peuvent bénéficier d'une hausse de 1.5 %. Le taux de référence de la taxe professionnelle unique a donc été porté de 7.75 % à 8.5 %.
- le financement de la salle multisports. Le plafond fixé à 2 millions d'euros risque d'être dépassé. En effet, deux points importants ont été oubliés. Il s'agit des dépenses de raccordement aux réseaux et de la défense incendie.

Centre aéré

3 centres ouvriront leurs portes cet été pour accueillir les enfants de moins de 12 ans : Bretteville, Rots et St Manvieu. Les directeurs et les équipes sont déjà recrutés. Un animateur « ado » a également été recruté et commencera le 1^{er} mai prochain.

Relais assistantes maternelles

Le relais, en liaison avec la Mutualité, est mis en place à partir du 1^{er} mai.

Information voirie

La déviation « poids lourds » mise en place à la demande de Bretteville l'Orgueilleuse pour éviter la traversée du bourg a été supprimée.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de lotissement

Monsieur LEFONDRE signale qu'il a rencontré un géomètre pour un projet de lotissement sur la parcelle appartenant à Monsieur Blin encadrée par les rues de Rots, de l'Eglise et Boulay. Le projet comprenait 5 parcelles à sorties individuelles.

Information canton

L'association des maires du canton de Creully organise une réunion concernant la voirie départementale le 11 mai prochain, en présence de Mr Lavisse Conseiller Général. Les projets d'amélioration du CD 126 y seront probablement évoqués.

SEROC

Le système de tarification de la déchetterie a été modifié. En effet, depuis le 1^{er} avril, il dépend du type de véhicule. Cette décision a été prise afin de limiter les apports abusifs qui ne seraient pas de réels déchets ménagers. L'estimation visuelle pouvait donner lieu à des contestations. Plusieurs conseillers soulignent que cette nouvelle règle pénalise les usagers qui font l'effort d'aller déposer leurs déchets.

Vitesse de circulation

Concernant la vitesse excessive des voitures sur la RD 170 venant de Cairon, un entretien a eu lieu avec des responsables de la DDE. Il ne semble malheureusement pas y avoir de solution immédiate à ce problème.

Séance du 26 mai 2005

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'AFFERMAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Au vu des résultats de l'ouverture des plis, il apparaît que la proposition de la Nantaise des Eaux (anciennement SOAF) est la plus intéressante avec notamment la tarification suivante : abonnement semestriel de 3.25 € et 0.2 €/m³ pour la facturation de l'assainissement (Hors Taxe et Hors Redevance). Le Conseil Municipal choisit la Nantaise des eaux en tant que délégataire.

TRAVAUX EGLISE

Les devis manquants lors de la précédente réunion du Conseil sont parvenus en mairie. Le Conseil Municipal décide donc de retenir les entreprises FOSSEY pour la maçonnerie, VILFEU pour la menuiserie et SCHELLES pour l'électricité.

QUESTIONS DIVERSES

Paris 2012

Suite à une demande de l'Association des Maires de France, le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à la candidature de Paris pour l'organisation des J.O en 2012.

SEROC

Suite à la question posée lors de la réunion du 28 avril concernant la facturation de la déchetterie le président du SEROC précise que cette facturation sera appliquée pendant un an et qu'elle pourra être modifiée selon le bilan qui en découlera.

Enquête publique

Une enquête publique aura lieu du 25 mai au 26 juin concernant les projets d'extension du centre commercial de Rots.

Terrain Mr BLIN

Une demande de certificat d'urbanisme, concernant le terrain de Monsieur et Madame BLIN situé à l'angle de la rue Boulay et de la rue de l'Eglise, a été déposée en mairie. Cette demande ne porte que sur 2 terrains.

Réunion cantonale voirie

Suite à la réunion cantonale du 11 mai avec les services du Conseil Général au sujet de la voirie, le projet d'aménagement du CD 126 fait actuellement l'objet d'une reprise technique et une nouvelle présentation aura lieu courant septembre.

Eclairage de l'église

Monsieur RODRIGUEZ, responsable du SDEC, propose une rencontre avec le fournisseur pour une présentation du matériel qui pourrait être mis en place pour l'illumination du clocher. Cette rencontre aura lieu courant juin.

VIVRE ENSEMBLE EN TOUTE HARMONIE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...).

Suivant arrêté préfectoral, la divagation des animaux domestiques est absolument interdite sous peine d'amende.

DATES A RETENIR

COMITÉ DES FÊTES DE LASSON-ROSEL

FOIRE AUX GRENIERS:
dimanche 4 septembre 2005

3€ en extérieur, 4€ à l'intérieur

Buvette, grillades, frites sur place

Inscriptions et renseignements:

Marie-Jo LUCAS au 02 31 08 47 02
Emmanuel MENEZ au 02 31 73 10 23

ASSOCIATION VALLEE DE LA MUE

Inscription aux activités,
cours de musique et gymnastique adulte:

Samedi 10 septembre 2005
de 14h00 à 17h00
Centre d'animations de Lasson-Rosel

PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Ce programme prévu par les Communautés de Communes Entre Thue et Mue et Orival sur l'ensemble du territoire traversé par ses 2 rivières et ses affluents vise à rétablir la fonctionnalité physique et bactériologique des cours d'eau. Conscientes des enjeux et soucieuses de préserver l'environnement, ces 2 collectivités, déjà en charge de l'entretien des rivières, souhaitent restaurer de manière pérenne les berges et maîtriser l'ensemble de la végétation aquatique.

Ces travaux ont pour objectifs :

- 1/ préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique
- 2/ assurer le renouvellement de la ripisylve
- 3/ améliorer l'occupation du lit majeur

Les travaux prévus sont :

- l'abattage sélectif des arbres morts
- l'élagage des branches basses
- le débroussaillage partiel du talus des berges
- le bouturage dans les zones dénudées afin de rétablir une végétation nécessaire
- l'enlèvement des embâcles naturels
- l'aménagement d'abreuvoirs pour le bétail

Le calendrier du programme

Juin 2005 : dépôt de la déclaration d'intérêt général
Septembre 2005 : réunions publiques d'information
Octobre 2005 : enquêtes publiques, puis arrêté préfectoral
Printemps 2006 : consultation des entreprises dans le cadre des marchés publics
Automne 2006 : début de la première tranche de travaux (les autres tranches prévues en 2007 et 2008)

Le financement du programme

SOURCE	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT (TTC)
Agence de l'eau Seine Normandie	60%	325.080 €
Conseil Régional	20%	108.360 €
Maîtres d'ouvrages : CC entre Thue et Mue et CC Orival	20%	108.360 €
	100%	541.800 €

Jumelage GOODLEIGH-ROSEL-LASSON

Le comité de jumelage envisage de renouveler son opération *vente de livres* lors de la foire aux greniers du 4 septembre. Si vous avez des ouvrages à nous donner (romans, BD, livres pour enfant.....) merci de les déposer en mairie ou téléphoner à Mr Le Ny au 02 31 80 33 00.

ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE

« ENTRE THUE ET MUE »

L'espace jeune ouvre ses portes afin d'accueillir le centre de loisirs pour les 11-15 ans. Une inscription sera nécessaire pour participer au centre de loisirs.

Les heures d'ouverture seront de : 9h00 à 17h00, avec le repas sur place.

Un ramassage sera organisé tous les matins sur inscription.

L'équipe proposera des activités telles que :

- Initiation sportive (base ball, tchoukball,...)
- Jeux de société (jungle speed, élixir, camelot,...)
- Activités manuelles (pâte fimo, cadre,...)
- Sorties extérieures (plage, piscine, rencontre avec d'autres structures, accro branche,...)

Des sorties seront également proposées régulièrement au sein de l'espace jeune.

Des camps à la semaine seront proposés fin juillet et en août.

INSCRIPTION :

Les familles sont invitées à se rendre directement, pour rencontrer Bénédicte MICHEL responsable du secteur adolescent à :

L'espace jeune
Rue des prés
Bretteville l'Orgueilleuse
tél. : 02.31.08.49.31
Heures d'ouverture : 9h30-12h00
et de 14h00 à 17h30

Tarifs par semaine et par jeune, repas compris.

	INTERCOM	HORS INTERCOM
Allocataire CAF	45 €	75 €
Non-allocataire	65 €	95 €

Se munir de :

- Dossier d'inscription
- Photocopie de la carte allocataire CAF

Coût d'adhésion :

5 € pour un enfant, 8 € pour 2 enfants, 10 € pour 3 enfants.

Des arrhes vous seront demandées lors de l'inscription. Elles correspondent à 25% de la somme totale.

LES CENTRES DE LOISIRS

Cet été, les enfants de 3 ans et demi à 12 ans d'Entre Thue et Mue seront accueillis dans trois Centres de Loisirs répondant au même projet : **celui d'un accès pour tous à des loisirs éducatifs de qualité :**

- à St Manvieu-Norrey : du 4 au 29 juillet à l'école primaire.
 - à Bretteville l'Orgueilleuse : du 4 juillet au 12 août à l'école maternelle.
 - à Rots : du 4 juillet au 26 août au Centre permanent.
- Pour les 12-15 ans, Centre de Loisirs Ado : du 4 juillet au 26 août à l'Espace Jeune.

Prix à la semaine par enfant, repas et goûter compris

	INTERCOM	HORS INTERCOM
Allocataire CAF	12 €	18 €
Non-allocataire CAF	16 €	22 €

LES STAGES

Organisés à la semaine, les stages permettent aux enfants, petits et grands, de se sensibiliser à des activités nouvelles, qu'elles soient artistiques ou sportives.

Les enfants sont accueillis sur les Centres de Loisirs aux horaires habituels (8h00-18h30), avec le repas et le goûter sur place. 12 participants maximum par stage. Les stages proposés sont :

- Percussions
- Eveil théâtral
- Bandes dessinées
- Théâtre
- Nature
- Multi-Sports
- Cirque

Prix à la semaine par enfant, repas et goûter compris

	INTERCOM	HORS INTERCOM
Stage à la semaine	85 €	105 €

Inscriptions: à Rots, place de la Mairie:

- Le lundi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi au Centre de Loisirs de 8h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00

Bénédicte MICHEL, responsable du secteur Ado prendra contact durant l'été avec les 16-18 ans au sein de la Communauté de Communes afin d'établir un planning de rencontres 3 après-midis par semaine.

De plus, dès le mardi 13 septembre 2005, l'Espace jeune sera ouvert, des temps d'accueil seront proposés par Bénédicte.

Quarante et un représentants du village jumelé de Goodleigh nous ont rendu visite en avril dernier pour quelques jours d'amitié et d'activités communes.

Le vendredi 8, nous avons préparé à leur intention une visite du Mont-Saint-Michel. Un arrêt au Jardin Botanique d'Avranches permit à la fois un premier regard sur la célèbre baie et une courte promenade, satisfaisant ainsi la passion toute particulière de nos amis anglais pour les jardins!

Escalade collective du Grand Degré



Nous avons mis ensuite le cap sur le Mont où pique-nique, visite de l'abbaye et promenade libre se sont succédés. « L'Équipe Histoire » du Comité avait préparé deux documents: l'un destiné aux adultes pour faciliter la visite des 3 niveaux de la construction, l'autre, ludique, pour permettre aux enfants de s'instruire en s'amusant.

Après une halte shopping à Villedieu, ce fut le retour dans les familles de nos communes pour une soirée de repos bien mérité.

Le samedi 9, après une matinée familiale, nous nous sommes retrouvés à Lasson, où « l'Equipe Jeux » avait concocté des activités « sensitives ». Il s'agissait, en particulier, de reconnaître des odeurs et des objets seulement au toucher. Un « chamboul'tout » et une course en sac sont venus apporter une contribution plus « physique » !

Après les jeux et un apéritif reconstituant, les « twinnings » se sont retrouvés autour d'une paella géante à l'issue de laquelle Normands et habitants du Devon ont eu le loisir de faire fonctionner leurs organes ...lors d'une soirée Karaoké franco-britannique. Les chansons se sont succédées jusqu'à une heure assez avancée de la nuit dans une parfaite bonne humeur.



Sentez maintenant!



Chantez maintenant!

Le dimanche, nous nous sommes rassemblés à l'église de Rosel, en association avec la paroisse, autour du thème de la Paix, symbolisée par une colombe construite pour la circonstance.

La municipalité de Rosel a ensuite offert l'apéritif qui a conclu ce week-end franco-anglais, au cours duquel nos amis de Goodleigh ont offert un rosier à chacune des familles d'accueil. A nous de faire en sorte que ces arbustes croissent et embellissent en terre normande!

L'an prochain, les Normands rendront visite au Devon, selon un calendrier qui sera établi à la prochaine réunion du Comité de Jumelage, en septembre.

Merci à tous les bénévoles (décoration, chants à l'église, organisation et animation des jeux, élaboration des documents sur le Mont-Saint-Michel), merci aux municipalités de Rosel et Lasson, qui ont tous contribué à faire de ce week-end un grand moment d'amitié.

